

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00527

Numéro SIREN : 502 603 855

Nom ou dénomination : A CLIMATIS

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2018 sous le numéro de dépôt 13689

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A'CLIMATIS

277 chemin de Mezoul
Lieu dit Saint Esprit
34130 Saint-Aunès

V/REF :

N/REF : 2008 B 527 / 2018-B-13689

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 09/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société,

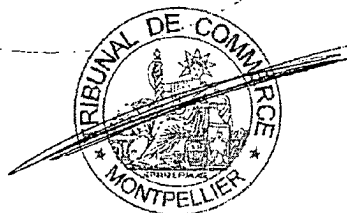
A'CLIMATIS
Société à responsabilité limitée
277 chemin de Mezoul
Lieu dit Saint Esprit
34130 Saint-Aunès

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-13689 le 09/08/2018

R.C.S. MONTPELLIER 502 603 855 (2008 B 527)

Fait à MONTPELLIER le 09/08/2018,

LE GREFFIER



08/05/17

- 9 AOUT 2018

18B13689

Comptes annuels

2017

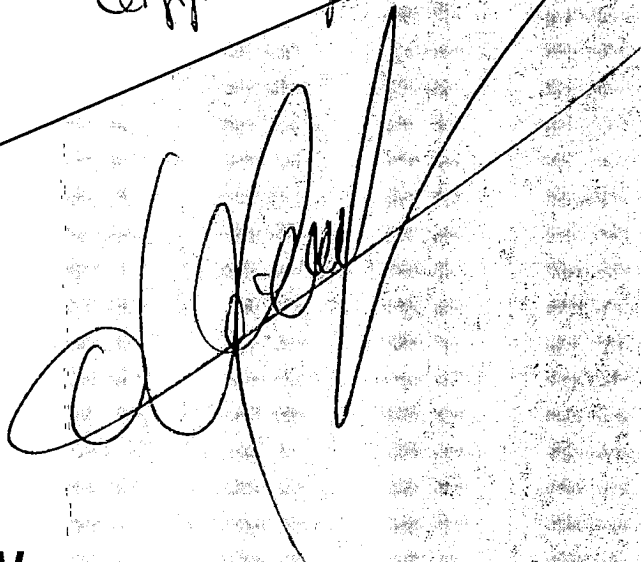
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

EURL A'CLIMATIS

277 chemin de Mezouls
34130 SAINT AUNES

APE : 4322B-
Siret : 50260385500037

Certifié conforme



EXPERTS COMPTABLES DU LITTORAL

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

34470 PEROLS

Tél. 04 67 73 14 28

 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11
Autres informations	16

Comptes annuels 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 378	5 378		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 905	4 216	689	
Autres immobilisations corporelles	77 468	51 121	26 348	14 083
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	300		300	
Créances rattachées aux participations	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 800		4 800	4 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	97 851	60 715	37 136	23 883
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	49 907		49 907	22 174
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	397 863		397 863	252 827
Autres créances	197 060		197 060	138 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	51 163		51 163	51 042
Disponibilités	454 381		454 381	335 860
Charges constatées d'avance (3)				298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 150 375		1 150 375	800 433
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 248 226	60 715	1 187 511	824 315
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	417 406	342 124
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	115 458	75 282
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	541 665	426 206
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 260
Emprunts et dettes financières diverses (3)		905
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 893	284 569
Dettes fiscales et sociales	129 989	100 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	91 964	8 681
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	645 847	398 109
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 187 511	824 315
(1) Dont à plus d'un an (a)		3 260
(1) Dont à moins d'un an (a)	645 847	394 849
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	1 830 837		1 830 837	1 655 515
Production vendue (services)	288 043		288 043	493 440
Chiffre d'affaires net	2 118 881		2 118 881	2 148 955
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 456	10 478
Autres produits			70	143
Total produits d'exploitation (I)			2 125 406	2 159 576
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock			-27 733	19 747
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 116 585	1 166 394
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			405 082	413 716
Impôts, taxes et versements assimilés			12 619	5 771
Salaires et traitements			334 380	300 814
Charges sociales			130 673	132 061
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 329	5 715
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4	14 362
Total charges d'exploitation (II)			1 977 939	2 058 579
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			147 467	100 997
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			121	306
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			121	306
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			54	241
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			54	241
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			67	65
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)			147 534	101 063

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 617	242
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 617	242
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 307	5 699
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 307	5 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 310	-5 456
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	33 386	20 324
Total des produits (I+III+V+VII)	2 128 144	2 160 125
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 012 686	2 084 842
BENEFICE OU PERTE	115 458	75 282
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		242
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A'CLIMATIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 187 511 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 115 458 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Durée de vie d'un an.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 21 617 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 378			5 378
Immobilisations incorporelles	5 378			5 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196	709		4 905
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 491			2 491
- Matériel de transport	43 382	18 573		61 956
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 021			13 021
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 091	19 282		82 373
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000	300		5 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 800			4 800
Immobilisations financières	9 800	300		10 100
ACTIF IMMOBILISE	78 269	19 582		97 851

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 282	300	19 582
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 282	300	19 582
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 378			5 378
Immobilisations incorporelles	5 378			5 378
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196	20		4 216
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 068	424		2 491
- Matériel de transport	35 009	4 191		39 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 735	1 694		9 429
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 008	6 329		55 337
ACTIF IMMOBILISE	54 386	6 329		60 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 604 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 000		5 000
Prêts			
Autres	4 800		4 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	397 863	397 863	
Autres	197 060	197 060	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	604 724	594 924	9 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	15 005
Total	15 005

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 645 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	423 893	423 893		
Dettes fiscales et sociales	129 989	129 989		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	91 964	91 964		
Produits constatés d'avance				
Total	645 847	645 847		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 260			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	109 815
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 248
Total	114 063

A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-neuf juin, à dix-sept heures ,

la société A'CLIMATIS HOLDING, représentée par Grégory Valency agissant en qualité de gérant , associée unique de la société A'CLIMATIS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associée unique déclare que les documents suivants, établis par Grégory Valency, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associée unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 733 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 577 €.



DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 115 458.14 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 115 458.14 €
- Une somme de 115 458.14 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2016	0.00				0.00	0.00
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le représentant légal de l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

TEXTE DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU **29 JUIN 2018**

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 733 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 577 €.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 115 458.14 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 115 458.14 €
 - Une somme de 115 458.14 €
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Rappel des dividendes versés hors	Rappel du montant par titre versé
-----------------	-------------------	-------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

			de 40 %	de 40 %	AGO annuelle	hors AGO annuelle
31/12/2016	0.00				0.00	0.00
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Copie certifiée conforme
La Gérance



A'CLIMATIS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 277 chemin de mezouls

34130 SAINT AUNES

502 603 855 RCS MONTPELLIER

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 115 458.14 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 115 458.14 €
- Une somme de 115 458.14 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2016	0.00				0.00	0.00
31/12/2015	20 000.00	25.00	1 325.00	20 000.00	0.00	0.00

91